

Stratégie choix IEJ

Par **Raymond**, le 12/01/2012 à 21:23

Bonsoir à tous,

Je fais appel aux connaisseurs :

Selon vous, faut-il s'inscrire à l'IEJ de la faculté où l'on suit ses études ou faut-il éventuellement s'inscrire dans un IEJ où l'on aurait plus de chance de passer l'examen d'entrée au CRFPB (quitte à changer de barreau par la suite)?

Au quel cas, quels sont les IEJ qu'il vaut mieux éviter? Quels sont ceux où les taux de réussite sont les plus élevés?

Je suis étudiant à Lille 2 et je souhaiterais devenir avocat en droit public.

Merci.

Cordialement,

Raymond

Par **alex83**, le 12/01/2012 à 22:19

Bonjour,

Je suis un peu dans votre cas.

Et je n'ai personnellement pas encore tout à fait tranché...

Mais il me semble qu'il n'existe pas de statistiques de réussites ou quelque chose du genre.

Faites attention car comme beaucoup de monde se pose cette question, au final le nombre d'émigrés CRFPistes devient aussi substantiel dans les fac où le [barre]concours[/barre] examen est réputé plus compliqué que dans dans celui où il était censé être plus accessible.

Moi j'hésite encore entre Aix ou Toulon, sachant que je suis étudiant à Aix, et que l'on observe que beaucoup d'aixoïens viennent à Toulon, de plus en plus...

Par **Raymond**, le **13/01/2012** à **12:27**

Oui,c'est à prendre en compte.
Merci pour ta réponse.

Si certaines personnes ont passé l'examen du CRFPB à Lille et veulent en témoigner,je suis preneur.

Merci.

Raymond